



PREMIER MINISTRE

Secrétariat général
de la défense
et de la sécurité nationale

Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information

Affaire suivie par la Cellule Contrôle
Tél : 01.71.75.82.75

Paris, le 12 MAI 2010

N° 1258 ANSSI/SR

**Le directeur général de l'agence nationale
de la sécurité des systèmes d'information**

à

**Monsieur le directeur de la société Intel Corporation
2200 Mission College Blvd
Santa Clara California 95052-8119
USA**

(à l'attention de Mme Chona M. Wigant)

Objet : Classement d'un moyen de cryptologie.
Référence : Votre déclaration relative au moyen de cryptologie Intel Core Microprocessor avec AES - New Instructions (AES-NI), enregistrée sous le numéro 0903111.

Monsieur le directeur,

J'atteste par la présente que le moyen de cryptologie désigné dans votre déclaration en référence relève de la catégorie 3 de l'annexe 2 au décret n° 2007-663 du 2 mai 2007.

Je vous informe, en conséquence, que vous pouvez procéder librement aux opérations de transfert vers un État membre de la Communauté européenne et d'exportation vers un État tiers de ce moyen de cryptologie.

La présente attestation ne constitue en aucun cas une indication sur la qualité de ce moyen de cryptologie ou une recommandation de la part de l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information.

Recevez, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.



Ivan MAXIMOFF
Chargé de mission
Responsable des contrôles de la cryptologie